

Travaux de restauration et d'entretien en Espaces naturels sensibles à BISCHOFFSHEIM, LAUTERBOURG, LEUTENHEIM et SCHARRACHBERGHEIM

Rapport n° CP/2011/282

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels, le Département du Bas-Rhin acquière, gère et restaure des terrains afin de sauvegarder et valoriser le patrimoine naturel.

1. Travaux de restauration et d'entretien dans les Espaces Naturels Sensibles

Dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles, le Département s'est rendu propriétaire d'un certain nombre de sites. La gestion de ces biotopes au patrimoine naturel remarquable est réalisée par le Conservatoire des Sites Alsaciens. Au préalable, des travaux de restauration du site sont parfois nécessaires. Ces travaux sont réalisés en régie par le Parc Départemental d'Erstein.

Pour l'année 2011, des travaux sont prévus sur plusieurs sites, dont Leutenheim, Scharrachbergheim, Lauterbourg, pour un montant de 18 000 € en entretien et 40 000 € en renaturation. L'ensemble de ces travaux seront réalisés par le Parc Départemental d'Erstein et sont financables à 100% par la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles (TDENS).

2. Travaux de renaturation dans l'Espace Naturel Sensible du Bischenberg

Dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible du Bischenberg, la commune de Bischoffsheim a acquis un ensemble foncier qu'elle a entrepris de restaurer. Souhaitant structurer cet espace, elle a entrepris d'y planter un ensemble de haies afin de favoriser la biodiversité et structurer le parcellaire. Elle a déjà reçu pour cela le soutien financier du Conseil Général du Bas-Rhin.

Elle sollicite un complément de financement pour renforcer ces plantations dans un secteur complémentaire du site.

Il est proposé à la Commission Permanente d'allouer une subvention de 119,63 € à la commune de Bischoffsheim, soit 50 % du coût HT des travaux.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seront imputables comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
1691	011-6188-738	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
31702	23-231788-738	51 705,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
15139	204-20414-738	50 000,69 €	15 000,00 €	119,63 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- d'effectuer les travaux d'entretien sur les Espaces naturels sensibles départementaux (Leutenheim, Lauterbourg, Scharrachbergheim) pour un montant de 18 000 €, et des travaux de restauration sur ces sites pour un montant de 40 000 €,

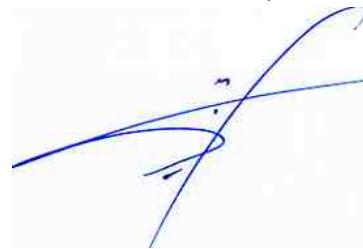
- décide d'attribuer à la commune de Bischoffsheim une subvention de 119,63 € représentant 50 % du coût des travaux de restauration d'un terrain situé dans l'Espace Naturel Sensible du Bischenberg.

Ces dépenses sont justifiables au titre de l'article L142-2 du Code de l'Urbanisme.

La commission permanente autorise par ailleurs son président à signer les marchés correspondants conformément au code des marchés publics.

Strasbourg, le 15/04/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL